CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

DEUXIÈME ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION Entretien à partir d'un dossier Connaissance du système éducatif

SUJET N°58

Durée : 45 minutes (exposé n'excédant pas 15 minutes suivi de 30 minutes d'entretien)

Thème : La lutte contre le harcèlement et les violences à l'école

Dossier:

Texte 1 : Circulaire N°2013-100 du 13 août 2013 relative à la prévention et à la lutte contre le harcèlement à l'école. MEN DGESCO.

Texte 2 : Circulaire N°2006-125 du 16 août 2006 relative à prévention et à la lutte contre la violence en milieu scolaire – l'acte pédagogique et le cadre éducatif, premiers socles de prévention.

Texte 3 : Charte d'engagement contre le harcèlement : MEN.

Texte 4 : <u>Circulaire N° 2011-131 du 25 août 2011 relative à l'instruction morale à l'école primaire</u>. MEN DGESCO.

Questions posées au candidat :

- En vous appuyant sur la lecture des différents documents, vous présenterez en quoi l'école est concernée par la problématique de la violence et du harcèlement à l'école et comment l'articuler avec un enseignement à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière ?
- Quels supports et démarches d'apprentissages mettriez-vous en place pour de réelles luttes contre la violence et le harcèlement ? Proposez une progression sur un cycle.
- Comment amener les différents protagonistes de la vie de l'enfant (parents, associations) à être les acteurs dans cet enseignement moral et civique au même titre que l'école ?